

Carrefour du Tilleul



Le journal de votre commune

1. Accessibilité

2. Travaux

3. Dossier : le CCAS

4. Actualités Agenda

Et le toutimages : Octobre rose, le Tilleul s'engage

Dans les mois qui viennent, la mairie et l'école feront l'objet de travaux d'accessibilité. Ensuite, ce sera au tour du manège, de l'église, puis de la salle des fêtes dans le cadre de sa rénovation.

Les bâtiments communaux, comme les autres services publics ou les commerces sont des établissements recevant du public. (ERP) A ce titre, ils sont soumis à une obligation légale d'accessibilité.



On entend dire parfois : « Toutes ces dépenses alors que des gens en fauteuil roulant, des sourds ou des aveugles avec le chien et la canne blanche, faut avouer, on n'en croise pas tous les jours ».

Mais bon, si vous êtes :

- Pas tout jeune
- Ou au contraire un petit enfant
- Une femme enceinte
- Un livreur avec un diable
- Une nounou avec ses trois bambins
- Un joueur de foot malchanceux



Si vous avez :

- Une canne
- Une poussette
- Une vilaine entorse
- Deux grosses valises

Ou si vous venez :

- D'échanger vos skis contre une belle paire de béquilles dans une clinique d'Avoriaz
- De bénéficier d'une hospitalisation à domicile

Il se peut que vous soyez, vous aussi, sans le savoir, une personne à mobilité réduite.



Et pas de chance encore, si vous êtes :

- Myope comme une taupe.
 - Atteints d'une DMLA ou d'une cataracte
- Vous présentez un handicap visuel**

C'est d'abord une question de dignité humaine

Les efforts pour une meilleure accessibilité répondent à un besoin de justice : Le droit pour tous de se déplacer librement et en sécurité dans l'espace public.

En France, on critique souvent le débat politique et ses querelles qui semblent parfois stériles.

Pourtant, la loi du 30 juin 1975 (Institutions sociales et médico-sociales, allocations) puis la loi handicap de 2005 furent l'une et l'autre votées par une écrasante majorité Droite – Gauche.

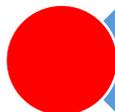
Et puis, si on y réfléchi bien, ces aménagements peuvent aussi nous être utiles un jour.

Travaux dans la commune



Début du chantier : deuxième semaine de septembre 2016

Allumez le feu !



Création d'un passage piétons rue de mer



Déplacement de l'arrêt de car



Visite de conformité



Le 22 octobre, c'est un élu du Conseil municipal des jeunes qui, le premier, appuie sur le bouton

Un geste simple, mais un grand pas vers plus de sécurité pour tous

Manège: Plan retraite pour le chauffage

Au départ, un chauffage assuré par 4 radiateurs à gaz, (2 hors service) plus un cumulus pour l'eau chaude sur évier

Installation vieillissante, risque gaz dans la pièce principale, mise en route délicate

L'ensemble est remplacé par une chaudière unique, peu gourmande en énergie et par 4 radiateurs à circulation d'eau. Economie et sécurité.



Côté finances :

Le feu

24 379,20 €

En attente d'une subvention du Département

Chauffage du manège

8 082 €

Superette, bon anniversaire : 6 ans en novembre

Dans un village, les commerces sont essentiels pour la population. Ils assurent un véritable service public... Et bien souvent ceux qui les animent oublient de compter leur temps.

Mais une superette dans un village de 700 habitants !

Au départ, reconnaissons-le, on ne s'attendait pas à un long fleuve tranquille.

Malgré l'impulsion de Claude Lesueur, au sein même de la commission municipale associée au projet, nous avons parfois de sérieuses inquiétudes.

Le défi de Sophie

Le défi fut relevé par Sophie Hay.

Il aura fallu payer le prix fort : Travail, engagement personnel, ténacité. Des instants de doute, parfois même de découragement.

Aujourd'hui dans le village, la superette fait partie du décor. Comme si elle avait été toujours là.

Elle a fermé ses volets le 29 septembre au soir pour reprendre son activité le 13 octobre au matin. 13 jours de vacances, dont il faut déduire le temps nécessaire pour l'inventaire et les commandes. Les plus longs congés depuis l'ouverture du magasin, il y aura bientôt 6 ans.

Dossier : Le CCAS



Au Tilleul, on le connaît surtout pour le colis de Noël aux Aînés, mais le centre communal d'action sociale peut avoir d'autres attributions

1° D'abord, ce que dit la loi :

A / Le CCAS est un établissement public communal qui peut intervenir dans 3 domaines

- 1° Aide sociale légale. Tout ce qui est prévu par la réglementation.
- 2° Aide sociale facultative. Situations imprévues. Secours divers.
- 3° Animation des activités sociales locales.

Important : La compétence d'un CCAS ne s'exerce que dans la commune.

B / Le CCAS est une **personne morale *** de **droit public ***

- * **Une personne morale**, peut, en **toute indépendance** :
 - Posséder des biens. Recevoir des dons et legs. Employer du personnel.
 - Gérer un établissement ; une maison de retraite par exemple.

Bien entendu, ceci n'est réellement applicable que dans les grandes villes.

- * **De droit public**, qui relève, en cas de conflit, du tribunal administratif.

C / Il est dirigé par un conseil d'administration

Le maire, président... 4 à 8 membres élus par le Conseil municipal en son sein et des membres désignés par le président parmi les habitants soit 4 à 8 personnes représentatives d'associations :

Insertion sociale, familles, retraités, personnes handicapées.

D / Il dispose d'un budget propre. (Constitué au Tilleul par la subvention annuelle de la commune)

2° Quels problèmes un CCAS peut-il rencontrer dans une commune rurale ?

Des ressources limitées

Dans notre commune :
21.100 € au budget 2015

Rarement ou pas d'assistant ou d'assistante sociale

Tenu comme les médecins au secret professionnel, sachant travailler en réseau, formé pour constituer et pour suivre un dossier avec toutes les garanties légales de discrétion.

Dans les faits, l'essentiel des missions à caractère social est assuré au niveau du département et de l'Etat. Certaines communes modestes renoncent à leur CCAS faute de pouvoir définir son rôle.

3° Concrètement, au Tilleul...

Le Conseil municipal tient à conserver le CCAS

Bon à savoir : Le CCAS ne s'occupe pas uniquement des colis de Noël. Des aides peuvent être accordées à des Tilleulais en difficulté.

Une question qui revient souvent : Le colis de Noël est-il vraiment une mesure sociale ?

- Non affirment certains puisqu'on ne prend pas en compte les revenus des bénéficiaires.
- Oui pensent les autres. Bon nombre d'actifs aisés disposent d'avantages distribués par un comité d'entreprise. Pourquoi les aînés seraient-ils exclus de la solidarité ?

Réponse : Le CCAS est indépendant, c'est donc à lui de définir sa politique. En outre, chaque Tilleulais reste libre de donner son avis, d'accepter ou non le colis ; les fonds épargnés pouvant être utilisés pour des actions différentes.

Agenda



Samedi 22 octobre

10h au manège : **Les anciens combattants en assemblée générale**

Samedi 5 novembre

Déjeuner fruits de mer ou assiette anglaise dans la salle des fêtes avec **le Renouveau**

Samedi 12 novembre

Réflexologie palmaire Atelier proposé par **Mme Lefebvre – Cottard**, 15 h. Préau de l'école
Avec participation financière

Samedi 19 novembre

Bourse d'échanges de Caux capsules au manège

Samedi 26 novembre

Les Tilleulais marchent pour le **Téléthon**

Vendredi 2 décembre

Les Galocheux, en marche aussi pour le Téléthon feront une pause ravitaillement dans la salle des fêtes

Dimanche 4 décembre

Dominos : Le comité des fêtes vous invite à partager un bon moment entre amis

Dimanche 11 décembre

Musique : Très appréciée lors de la fête communale de juillet 2015 **l'Harmonie Gonnevillaise** sera en concert église Saint Martin

Vendredi 16 décembre

Cinéma : Pour les adolescents... (Mairie)

Goûter des écoliers (Comité des fêtes)

Samedi 17 décembre

Bourse d'échanges Caux capsules

Samedi 17 décembre

La magie en spectacle réservé aux enfants

Enfin le jeudi 22 décembre

Le banquet du Renouveau réunira ses adhérents dans la bonne humeur et les chansons

Actualités



Samedi 19 novembre

Le Conseil municipal des jeunes vous invite à un **nettoyage citoyen** lors d'une marche de 5 km dans le Tilleul. Les adultes sont les bienvenus. Rendez-vous à 14 h devant la mairie. Pensez à apporter une paire de gants. Goûter à l'issue de la promenade.

Samedi 8 octobre

Ambiance festive et conviviale pour une cinquantaine de participants lors de la soirée sangria paella animée par **Andrés Garcia et son épouse**. Une réussite du **comité des fêtes**.



Info – service

ICARE

L'insertion par l'activité économique

Besoin d'un coup de main ou alors pas le temps ?

Ménage, repassage, nettoyage, jardinage, petits travaux de peinture et de maçonnerie, aide au déménagement...

Nos avantages

Certains travaux déductibles des impôts à 50 %

Pas de formalités administratives ni de contrats

Souplesse de la mise à disposition, minimum 1 h

Mairie de Criquetot L'Esneval, 1^{er} étage. Accueil du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Téléphone : **02 35 27 37 89**

icare.criquetot@wanadoo.fr

Vous recherchez un emploi ?

Demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires des minima sociaux, travailleurs handicapés, jeunes sans formation

Contactez-nous

Même adresse et sur Facebook : Icare Criquetot

Carrefour du Tilleul n° 12 septembre octobre 2016

Directeur de la publication : **Raphaël Lesueur**

Rédaction et mise en page : **Philippe Paumier**

En collaboration avec **Sandrine Lethuillier**,

Sandrine Baudouin, Jacques Delaunay, Laurent Langé

Diffusé avec l'aimable concours **des commerçants Tilleulais**

Retrouvez l'actualité locale sur www.mairie-letilleul.fr

Le numéro
13 paraîtra
mi-décembre